

d'en employer les membres à titre gratuit, nous devrions les payer et augmenter leurs pouvoirs. Nous devons compter, dans une large mesure, sur les chutes d'eau à l'avenir, pour l'exploitation de nos industries et pour d'autres fins.

M. KAY: Où aura lieu, cette année, le Congrès international de la culture sèche, au sujet duquel on accorde un crédit de \$3,000 ?

L'hon. M. MEIGHEN: D'ordinaire, il a lieu à Lethbridge. Je suppose que c'est là qu'il aura lieu encore cette année.

M. KAY: Je vois qu'il n'y a pas eu de crédit l'année dernière.

L'hon. M. MEIGHEN: Le congrès n'a pas lieu tous les ans. Le gouvernement de la province m'a demandé avec instance d'augmenter ce crédit, mais j'ai décidé de le maintenir au même chiffre.

M. CAHILL: Pourquoi cette augmentation de \$203,000, ou de quarante pour cent, dans le crédit destiné aux arpentages? Hier encore le ministre déclarait qu'on ne pouvait pas se procurer de terres pour fins de colonisation, au Canada, dans la zone de quinze milles. Si les terres situées en dehors de cette zone ne se prêtent pas à l'agriculture, pourquoi consacrer une si forte somme à l'arpentage des terres fédérales dans le pays ?

L'hon. M. MEIGHEN: Durant la guerre, nous n'avons cessé de réduire graduellement le crédit destiné aux arpentages. Il était de plus de \$1,000,000. L'arpentage coûte beaucoup plus cher aujourd'hui qu'il ne coûtait avant la guerre; par conséquent, nous n'avons relativement que la moitié, environ, du crédit que nous avions alors, et en même temps la nécessité des arpentages est tout aussi grande, principalement à cause de la demande de terres pour l'établissement des soldats. Nous avons beaucoup de travail à faire, surtout pour la Commission de rétablissement des soldats. Naturellement, le travail qui se fait sous les ordres de M. Ogilvie constitue la base d'un arpentage permanent et nous avons à avancer, à cet égard, une plus forte somme cette année que l'année dernière, bien que nous trouvions qu'il en coûte, dans chaque cas, beaucoup plus cher qu'il n'en coûtait autrefois.

M. CAHILL: Toutes les terres dans un rayon de quinze milles d'un chemin de fer ont été arpentées ?

L'hon. M. MEIGHEN: Oui.

[H. Cowan.]

M. CAHILL: Cependant, l'honorable ministre m'a paru dire, hier, qu'il n'y avait pas de terres propres à l'agriculture, dans un rayon de quinze milles. En général, les terres sont arpentées dans un rayon de beaucoup plus de quinze milles d'un chemin de fer.

Dans quel but augmente-t-on cette somme? Pourquoi ces arpentages, en général ont-ils lieu? Parce qu'un certain montant a été dépensé annuellement pour des arpentages ce n'est pas une raison pour maintenir cette dépense si elle n'est pas utile au pays.

L'hon. M. MEIGHEN: Je reconnais volontiers que l'honorable député a raison de dire que nous ne devons pas inscrire des crédits au budget parce que ces crédits étaient nécessaires, il y a quelques années. Nous admettons tous que, dans toutes les provinces, il se fait autant de cadastrage. Je citerai quelques items à mon honorable ami:

Surveillance des travaux sur le terrain, un surveillant des arpentages et un inspecteur, \$12,000.

Arpentages de subdivision, dix-huit brigades, 15,000 dollars chacune.

Des townships sont déjà cadastrés, mais il faut les diviser en sections.

M. CAHILL: Dans quelles provinces?

L'hon. M. MEIGHEN: Au Manitoba, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta. Huit brigades exécutent, à l'heure qu'il est, des arpentages de subdivision dans les districts nouveaux et des colons s'y rendent immédiatement, principalement des soldats, en quête d'emplacements. Nous nous sommes servis des arpenteurs les plus habiles pour les envoyer dans ces districts et obtenir une description de la nature du sol et de la topographie générale, description plus détaillée qu'à l'ordinaire qui servira de guide aux futurs colons, surtout aux soldats. On nous demande instamment de nous mettre en mesure de leur fournir de meilleurs renseignements, afin qu'ils ne gaspillent pas leur temps, vu que plusieurs d'eux se rendent dans un endroit où un homme qui y serait allé pourrait dire s'il vaut la peine d'examiner le terrain. Nous avons fait beaucoup de ces travaux l'an dernier, et nous devons les poursuivre l'an prochain. Qu'on me permette maintenant de lire plus loin:

Levé des lacs du nord-ouest de la Saskatchewan, du district minier au nord du Pas et de la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan, une brigade à 20,000 dollars et une autre à \$25,000—\$45,000.

C'est précisément la frontière au nord de l'ancien territoire du Manitoba. Nous ne nous proposons pas de cadastrer le pays jus-